



DOBERMANN CLUB DE FRANCE

Club officiel affilié à la Société Centrale Canine

PV de la reunion du Comité Directeur le 31 janvier 2015 à CLICHY.

Présents : Mmes : ALESSANDRA - AVENARD - PIQUEREL

Ms : BALLY - BREDIN - CALLEJON - DEBSKI - GODART - IMBERT.

Absentes excusées : Mmes : JEGOU - MACHADO.

Le Président ouvre la séance à 11 heures. La feuille de présence est jointe au dossier.

La secrétaire fait lecture du PV de la dernière réunion, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

L'analyse des comptes couvrant l'année 2014 révèle un débit de 39 208,65 € et un crédit de 36 208 € ; soit un déficit de 3 171,65 €.

FICHER TECHNIQUE :

Les adhésions entre 2013 et 2014 ont progressé de 25%.

MODIFICATION DE LA CHARTE :

Un tableau concernant la cotation des portées est présenté par le Président. Chaque parent étant côté sur 10, comme suit :

- 3 points pour la santé (écho-cardio ou holter demandé)*
- 1 point pour la classe travail*
- 2 points pour le TAN*
- 2 points pour le TAT - TC ou ZTP*
- 2 points pour le champion.*

Ces modifications sont approuvées par le Comité à l'unanimité.

NE 2015 :

Cette année notre NE se déroulera à Fontainebleau sur l'hippodrome de la Solle, un lieu chargé d'histoire puisque ce lieu date de Napoléon III. Le WE nous sera facturé 1500 € ; le site est très agréable, une salle de réunion est mise à notre disposition et il y a de vastes parkings.

Une visite préalable va être organisée sur place afin de régler les différents détails. Les tâches de chacun vont être réparties, comme chaque année, par Virginie. Laurie LECOUSTRE est chargée d'établir le catalogue afin d'économiser sur ce poste. Approbation du Comité.

Les juges seront Hans WIBLISHAUSER et Carole BARD.

GRAND PRIX DE TRAVAIL :

R. BREDIN nous informe que le GP aura lieu en octobre dans le centre de la France. Le Président rappelle qu'il faut auparavant établir un budget prévisionnel afin d'éviter un trop grand déficit.

DELEGATIONS :

Katya HERBIN démissionne en BOURGOGNE ; Bérangère MOURAND est proposée pour lui succéder en rattachant la BOURGOGNE à la RHONE ALPES.

Approbation du Comité.

Démission également de Nicolas HERBIN comme testeur.

Il faut soutenir les délégués lors des RE. Les pages Face Book et le site sont là pour ça.

Les feuilles de juge vont être réactualisées, en effet les noms des classes ont changé (baby, puppy, débutant et intermédiaire).

STANDARD DU DOBERMANN :

Le standard du Dobermann aurait dû changer en janvier 2015, mais à ce jour la FCI n'a encore pas réagi, donc nous restons dans l'expectative...

Concernant les chiens français qui passent leur ZTP en Allemagne, le Président, dans une lettre adressée à WIBLISHAUSER, précise que les documents doivent

être signés par lui avant tout envoi afin d'éviter des falsifications. Le Président du DV à également été mis au courant de l'association qui venait de se créer.

Pour information, en Italie, lors du Caliadro 325 chiens étaient inscrits et 50% étaient naturels.

980 dobs sont nés en France en 2014.

En 2014, 200 chiens ont été confirmés et 13 à titre d'import. Un courrier doit être adressé à leurs propriétaires.

Le Bureau étudiera la possibilité d'éditer une pochette que l'on enverrait aux éleveurs qui la remettraient à leurs clients. Cette pochette pourrait contenir une revue, la charte d'élevage, un descriptif de la NE etc.....

DIVERS :

Claudine METTANS et Carole BARD sont qualifiées juges dobermann.

Karen BARLOW et M. GARNERO se proposent également mais en ce moment le nombre de juges est suffisant.

Farid KULIYEV souhaiterait aussi poser sa candidature, mais il doit auparavant remplir les conditions imposées par la SCC.

SITE WEB et REVUE :

Désormais les portées resteront 4 mois sur le site. Les signataires de la charte ne doivent pas oublier de respecter leurs engagements la concernant.

On a besoin de beaucoup de photos pour agrémenter le site et la revue, toutes sortes de photos sont acceptées pourvu qu'elles soient de bonne qualité.

Les photos de chiens âgés sont aussi les bienvenues.

Un répertoire sélectionnant les étalons français champions et les dobermanns qui travaillent sera publié sur le site avec leurs tests de santé.

DIVERS :

Il faudra à l'avenir vérifier les pedigrees suspects et établir les points de non confirmation de la race que l'on soumettra à la SCC.

La commission d'élevage est en formation, avec S.DEBSKI, C. CALLEJON V. PIQUEREL et S. AVENARD. Il manque encore un éleveur qui ne soit pas au comité.

COURRIERS :

S'agissant de la sanction prise en janvier 2014 par la SCC à l'encontre de S. LOSQ, le Club est étonné de ne pas avoir été tenu au courant par courrier de cette décision et de l'avoir appris sur internet.

Un email de confirmation de cette sanction a été reçu en janvier 2015 : Mme LOSQ ne pouvant utiliser son affixe « of Devil Inside » pour une durée de 2 années.

Cependant, constat a été fait de publicités mensongères avec cet affixe, par cet élevage, les acheteurs pouvant être trompés sur l'affixe des chiots.

Un courrier recommandé lui a été adressé pour qu'elle ôte de son site une phrase concernant le DCF.

Le Comité est d'accord pour sanctionner cette éleveuse, quelques renseignements complémentaires seront demandés à la SCC ainsi qu'à un conseiller juridique.

La future AG est prévue le 11 avril, elle aura lieu à l'ENVA. Une réunion du Comité précèdera cette AG.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été évoqués, la séance est levée à 16 heures.

Le Président

Jean-Paul GODART

La Secrétaire

Geneviève ALESSANDRA

